

**VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 1^{ER} MAI 2019

Réunion ordinaire du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 1^{er} mai 2019 à 19 h, à la salle Ernest-Choquette du pavillon Jordi-Bonet, à laquelle sont présents :

Mmes	Glenna McGuire Mary Pennefather
MM.	Émile Grenon Gilbert, conseiller municipal et président François Deschênes, vice-président Sylvain Houle, conseiller municipal Bernard Delorme Martin Duval, membre-expert, représentant de la Réserve naturelle Gault de l'Université McGill Christian Charron, directeur par intérim - Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Tous membres du comité et formant quorum, assistés de :

La réunion débute à 19 h 05.

ACCEPTATION

**ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU
1^{ER} MAI 2019**

Il est unanimement recommandé

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 1^{er} mai 2019 soit accepté, tel que rédigé.

ACCEPTATION

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU
3 AVRIL 2019**

Il est unanimement recommandé

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 avril 2019 soit accepté, tel que rédigé.

POLITIQUE D'AGRICULTURE URBAINE

- a) Madame Geneviève Poirier-Ghys, responsable de la rédaction de la politique, poursuit son travail de rédaction.
- b) Rencontre à venir entre madame Geneviève Poirier-Ghys et les hortultrices de la Ville.
- c) Communication de la Ville pour sondage ou autre moyen de chercher l'information et la valider avec les citoyens.
- d) Consultation publique prévue en octobre.
- e) Politique et plan d'action pour la consultation à rédiger avec le Comité.
- f) Voir avec madame Geneviève Poirier-Ghys les points suivants :
 - Demande d'échéancier final pour la Politique, au plus tard août;
 - Quelles seront les parties prenantes consultées et à consulter ?

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Dépôt de l'offre officielle du document produit par les étudiants.
- Relecture de la politique par le SATE pour commentaires et conformité au PUD.
- Le Comité doit produire l'ébauche du plan d'action (2 séances) pour le plan d'actions en fonction de la réglementation applicables (échéance en aout 2019).
- Présentation de la politique au plénier en septembre.
- Définir des thèmes plus précis à aborder par le Comité pendant la consultation publique.
- Prévoir la préparation et les outils de communication avec la Ville pour la diffusion en septembre.
- Consultation publique possiblement en novembre.

BONIFICATION DES TRAVAUX DU CAZA-16

- Présentation de la démarche aux membres et définition de l'apport du CCEDD.
- Commentaires libres des membres :
 - Éviter d'autres accès locaux à la montagne (McGill);
 - Minimiser l'intrusion dans la Réserve Naturelle Gault (McGill);
 - Favoriser l'accès à la nature en milieu urbain;
 - Éviter et soulager la pression sur la réserve;
 - Avantage pour le citoyen, sans aller à la montagne;
 - Mettre en valeur les boisés d'intérêt;
 - Promouvoir le volet éducatif principalement près de l'école;
 - Réduire l'empreinte écologique;
 - Mettre en valeur le ruisseau et les espaces boisés;
 - Trouver le moyen de les connecter par la biodiversité avec des sentiers pédestres et cyclables compatibles et interactifs.
 - Créer des corridors de transport actif sans passer dans les rues;
 - Établir un dialogue avec les agriculteurs pour des droits de passage pour des liens ou parcours, en périphérie afin de créer un véritable corridor vert. Il doit longer la terre et ne pas nuire à l'activité agricole. Prévoir des difficultés avec CPATQ s'ils s'éloignent de la zone urbaine;
 - Présence de plus de pression sur la montagne (biodiversité) et accès aux gens et milieu de qualité. Favoriser une appropriation collective de la zone A-16;
 - Créer des panneaux d'interprétation et baliser les parcours pour éduquer la population;
 - Préconiser l'implantation des maisons pour la famille près de l'école :
 - Créer un environnement de marcheurs;
 - Viser des résidences avec 3 chambres à coucher;
 - Construire des parcs/jeux d'enfants près des résidences;
 - Réduire l'utilisation de l'eau;
 - Développer un concept collectif plutôt qu'individuel;
- Préconiser la renaturalisation du site plutôt qu'une des activités récréatives;
- Séparer zone de conservation et de récréation;
- Développer des bandes tampon pour éviter l'empiètement des zones développées dans les zones naturelles;
- Intégrer dans le concept la notion de forêt nourricière :
 - Préconiser une variété d'essence d'arbres, fruitiers, arbres, plantes comestibles;
 - Promouvoir un mouvement citoyen pour l'entretien de ces espaces nourriciers;

- Prévoir des parcelles réduites pour l'agriculture : jardins communautaire éclaté dans des parcours;
- Réfléchir sur l'action communautaire autrement et socialement.

VARIA

A) Parc Fréchette

B) Conseiller en environnement :

Départ de François Therriault

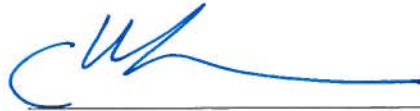
Le comité consultatif de l'environnement et du développement durable désire remercier sincèrement monsieur François Therriault, conseiller en environnement au service de l'aménagement du territoire et de l'environnement, pour tout le travail accompli à titre de secrétaire du comité. Passionné d'environnement et de développement durable, les membres soulignent son engagement et son dévouement exceptionnel. Ces derniers souhaitent la meilleure des chances à monsieur Therriault dans ses projets futurs.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,

Il est unanimement recommandé

QUE l'assemblée soit levée vers 21 h 00.



Christian Charron, directeur par intérim
Service de l'aménagement du territoire et de
l'environnement



Émile Grenon Gilbert, président

